

*Prestations sociales et mépris social .*

# La Poste organise le chaos !

Le Gouvernement a prévu d'avancer les versements des prestations sociales au 4 avril. Une mesure annoncée comme une sorte d'aide aux plus démunis en cette période de crise sanitaire. Sauf que pouvoirs publics et direction de l'entreprise ne se sont visiblement pas concertées : Pourquoi ne pas avoir anticipé graduellement du 30 au 3 avril pour lisser les versements ?

Alors que les organisations syndicales et SUD en particulier demandent que des mesures soient prises depuis 15 jours, la direction est égale à elle même, elle se moque de sa soit disant vocation sociale. Pour une partie non négligeable de la population la plus défavorisée, 7 millions de bénéficiaires, La Poste est la seule institution qui offre la possibilité d'ouvrir un compte. Parmi cette population fragilisée économiquement, 1,6 millions de personnes (les interdits bancaires) n'ont pas d'autre possibilité que de venir au guichet retirer du liquide. Et rien a été fait pour que cette frange de la population ait une meilleure accessibilité bancaire dans une période ou l'urgence sociale devrait primer sur le tout business.

De fait, les découverts autorisés n'ont pas été augmenté, les agios et pénalités pas revus à la baisse et c'est déjà un scandale. La Poste aurait aussi pu proposer des moyens de paiement numérique (elle produit des tirelires numériques pour les enfants des CSP + mais pas pour les pauvres!), peut-être même produire des cartes spécifiques à la période, elle n'en a rien fait. Autre chose, les distributeurs de billets ne sont pas tous alimentés, particulièrement dans les zones urbaines et rurales les plus populaires. Il va donc y avoir un déficit de cash dans les zones dites « sensibles ».

Plutôt que d'anticiper la distribution des allocations, la direction de La Poste a organisé le chaos à venir. Lundi prochain, le risque de voir de nombreux dérapages est élevé car les queues vont s'allonger et les tensions vont être vives. Le mépris social à l'oeuvre va avoir des conséquences sur les plus fragiles et par ricochet sur les postier·e·s.

SUD PTT réclame la mise en œuvre de mesures spécifiques liées au paiement des prestations sociales dès le lundi 6 avril . Il faut des moyens financiers, numériques et humains pour répondre à hauteur a une mission essentielle du service public postal. Les postier·e·s ne sont pas là pour avoir peur, ni du virus, ni des tensions dans les bureaux.